



Compte-Rendu de l'Audience du 18/03/11

Présents pour la CGT : Manuela Dona, Ludovic Hébert Référent OP/CO et Florence Vandergeeten contrôleur de visite au SME invitée comme experte

Avant d'entamer les sujets portés à l'ordre du jour, nous demandons à M. Le Directeur qu'il donne la parole à Mlle Vandergeeten au sujet du ressenti des contrôleurs de visite au SME. En effet, c'est à leur demande que nous sommes intervenus pour demander une audience.

Elle nous dépeint un tableau bien noir d'une fonction pourtant très attractive par le passé. La CGT insiste sur ce point : c'est la 1ère fois que les agents de visite demandent à quitter leurs fonctions, c'est bien la preuve d'un malaise profond.

Au programme : manque d'effectif, fatigue, stress, un turn over important, une impression de ne jamais pouvoir s'en sortir, bref de la souffrance au travail. Sans effectifs supplémentaires, les agents doivent absorber de nouvelles missions (PAC, droit d'être entendu, BANACO, tutorat des stagiaires, etc) en plus de l'activité classique du service. Par ailleurs, l'augmentation des contrôles documentaires alourdit la charge de travail considérablement.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler au Directeur que depuis longtemps la CGT l'avertit sur la dégradation des conditions de travail dans les secteurs. **Un état de fait principalement dû à un sous effectif chronique**, à des décisions plus que contestables comme la **centralisation de la veille Delta**, la mise en place de **nouvelles applications informatiques** sans formation préalable, la suppression des véhicules de service, la recrudescence de l'assistance téléphonique aux opérateurs.

L'enchaînement des réorganisations et des réformes sans réelle organisation du travail implique inévitablement souffrance.

Le Directeur nous déclare être conscient de la difficulté pour les effectifs OP/CO de mener à bien leurs missions mais rappelle qu'il est dans un cadre contraint, celui de la RGPP et des 350/400 emplois à rendre par an au niveau national. Nous connaissons la musique : C'est pas ma faute à moi !!! Et d'après de que l'on a compris, ce n'est que le début ! **En effet, maintenant qu'il n'est plus possible de rendre des emplois en SURV, on va s'attaquer aux OP/CO !!!** En attendant, la seule solution apportée pour répondre aux problèmes du SME, c'est de déshabiller Pierre pour habiller Paul, donc prendre des contrôleurs à la prise en charge !!! Merci Mme Durand ! Quand on a besoin de rien, on sait où s'adresser...

Si le DR est d'accord pour dire « qu'il faut stopper l'hémorragie », nous lui rappelons que ce n'est pas la CGT qui a donné le coup de couteau qui a déclenché l'hémorragie (perte de 20% des effectifs en 3 ans).

M Hamon se lance dans une grande démonstration faite d'indicateurs, de DAR, de CROC, de POC, de PAP, pour arriver à l'argument massue que l'on attendait : certes on supprime des effectifs mais les résultats sont toujours excellents. La CGT lui dit de se méfier, les résultats pourraient chuter subitement si un conflit devait voir le jour....Nous tenons à lui rappeler que les résultats étaient déjà excellents à l'époque de SOFI qui étaient un

système lourd et peu pratique et qu'à un moment, il va bien falloir reconnaître l'investissement des contrôleurs de visite toujours prêts à s'adapter, mais jusqu'à quand ?

Priorité de l'administration : réduire les effectifs puis ensuite adapter les missions, quitte à en sacrifier au passage...à commencer par les contrôles physiques, le reste on verra ensuite

Priorité de la CGT : maintenir toutes les missions, notamment le coeur de métier que sont les contrôles, et affecter les effectifs suffisants pour mener à bien ces missions. Une douane SOCIALEMENT et ECONOMIQUEMENT utile, un service public au service des citoyens et de l'économie.

Point 1 : Traitement de l'activité et des contrôles PAC, charge de travail des secteurs

Après un bref historique, la Divisionnaire nous fait part des problèmes rencontrés par les référents Pac pour piloter cette activité devenue « résiduelle ». Elle tente de minorer l'activité. La CGT déclare que l'activité n'est pas aussi résiduelle qu'elle veut bien le laisser croire, surtout si l'on considère que l'activité PAC est prioritaire.

Nous lui rappelons que la CGT avait fait part, à l'époque, de ses réserves, sur le choix de la mise en place d'un pilotage en réseau. L'activité étant peut être devenue moins importante en quantité mais réclamant toujours une haute technicité et de lourds contrôles documentaires.

Nous rappelons que nous nous étions opposé à la fermeture de la cellule Pac, enterrée en trois semaines (soit disant « *à la demande des agents* » sic), avec comme unique but de récupérer effectifs, matériel et mètres carrés.

Nous demandons où sont passés les 2 agents réclamés par la CGT et promis en CTPS DR. Le Directeur, après une démonstration arithmétique erronée, tente de justifier l'effectif actuel du SME (principal concerné par l'activité PAC). Nous nous élevons contre l'habitude qui est prise désormais de considérer les stagiaires comme des agents à part entière. Nous martelons que la période de formation (initiale pour certains) est très importante et qu'elle ne doit pas être galvaudée sur l'autel de la productivité.

Le DR après avoir « roulé sur les jantes » signale que « l'amortisseur est en fin de course » en matière d'effectifs... Résigné, il semble clair que nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes pour sauver nos emplois, nos missions, et notre statut au passage !

Moralité, il ne pourra mettre personne, peu lui importe les stagiaires, les congés de maternité, les contraintes qu'impose la veille Delta centralisée, les missions supplémentaires, les temps partiels, etc etc. Encore une promesse, pire, **un vote** en CTP, qui ne sera pas respecté, voilà la teneur du dialogue social et du respect des agents et des institutions !!!

Point 2 : Fonctionnement de la veille Delta centralisée

Après un exposé de la situation et un historique de la création de cette cellule, **la CGT demande au Directeur qu'il tienne les promesses de son prédécesseur, à savoir tester une veille sectorisée pendant une période significative.** Les agents ne veulent pas venir, c'est une corvée. Veiller 7 heures sur un écran ne valorise pas leur travail, bien au contraire ! C'est une organisation du travail déplorable.

Pour nous, toute amélioration de la situation des services de visite passe par l'arrêt de la centralisation de la veille. C'est bien une nouvelle organisation de travail, générant moins de contrainte et de souffrance, que nous demandons. Dans l'intérêt des douaniers, si l'intérêt des douaniers a encore un sens pour notre hiérarchie.

Le Directeur nous répond que nos arguments sont recevables mais qu'il se doit d'optimiser le peu d'effectif dont il dispose. Nous lui répondons que des gains peuvent se faire

justement en remettant la veille sur les secteurs, notamment en terme de motivation et de professionnalisme.

Pour lui, les veilles centralisées vont se généraliser et même si elles posent certains soucis, le Havre qui a pris de l'avance en la matière ne peut décemment pas revenir en arrière.

Nous soutenons que ce poste n'est pas ergonomique et que la CGT travaille depuis 3 ans, y compris à la DG et au CHSM, pour qu'une réflexion naisse sur ces tâches inintéressantes et difficiles à supporter.

Le Directeur entendant les arguments de la CGT (il nous trouve tenaces, c'est plutôt un compliment) nous demande de trouver quelles améliorations pourraient être trouvées à cette veille. Nous répondons que, dès lors qu'elle conserve sa forme centralisée, nous ne voyons aucune amélioration possible.

Nous demandons donc de manière officielle au Directeur la tenue d'un CTP spécial veille Delta. Pas de réponse de sa part (c'est curieux comme on peut se gargariser de réunions officieuses et dénigrer les réunions officielles, un véritable déni de démocratie !)

Point 3 : Fonctionnement de la cellule des dépôts d'office

Nous avons tenu à mettre ce point à l'ordre du jour, car il nous semble révélateur. Les agents se sont sentis isolés, livrés à eux mêmes. Ils n'ont pas de véhicule, pas d'équipements de protection individuelle (EPI).

A la question de savoir comment faire des contrôles ou des recensements sur les marchandises en dépôt, la divisionnaire répond qu' « elle ne fabrique pas des voitures »

Nous lui rappelons que si elle n'en fabrique pas, ce n'est pas la CGT qui en a supprimé neuf en quelques mois. **L'ensemble des organisations réclament qu'une demande soit faite à la DI pour obtenir un véhicule supplémentaire** (cela n'avait pas été fait jusqu'alors....). Si on ne demande pas, on est sûr de ne rien avoir !!!

Pour le matériel, le responsable car il en faut bien un, c'est Chorus (impossibilité de payer les factures jusqu'à nouvel ordre). Pour nous, c'est clair, pas d'EPI, pas de recensement. Pas de recensement, pas de vente. Pas de vente, des frais de stockage pour l'administration...CQFD.

Seulement 3 points sur les 8 prévus ont été abordés donc la réunion se poursuivra le 14 Avril.

Cette deuxième partie d'audience arrivera à point nommé pour nous : **la CGT organise une Réunion Mensuelle d'Information Syndicale (RMIS) le 8 avril de 9h à 12h à la salle des conférences de la cité des douanes**, notamment sur la pollution dans les conteneurs et les suites à donner aux réponses de notre hiérarchie lors des dernières audiences (que ce soit en OP/CO ou en SURV). Venez nombreux !